

ELOYES INFOS



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

FÉVRIER 2015

Vœux du Maire

Chers loyas,

A l'aube de cette nouvelle année, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, permettez moi de vous présenter, à toutes et tous, nos souhaits les plus sincères de bonheur, santé, d'épanouissement et de réussite de vos projets personnels, professionnels ou associatifs.

La présentation des vœux est l'occasion de dresser un bilan rapide des actions, réalisations et événements de l'année écoulée mais surtout vous faire savoir les grandes orientations que le Conseil Municipal souhaite donner à la Commune en 2015.

Je ne reviendrai pas sur les événements principaux de l'année passée puisque nous vous les avons déjà présentés dans notre bulletin municipal d'informations numéro 1 de septembre 2014. Il apparaît plus important d'évoquer l'avenir mais, envisager l'avenir comme le disent en répétition toutes les collectivités, n'est pas chose aisée aujourd'hui.

En effet, à un contexte économique difficile (activité au ralenti et chômage à son plus haut niveau) l'état vient y ajouter des baisses de dotation inconsidérées à toutes les collectivités.

Les finances des communes seront donc directement impactées d'autant que les aides ou subventions accordées par la région ou le département suivront la même tendance.

Ce sont les possibilités d'investissements qui seront touchées et inévitablement des projets risquent d'être, par la force des choses, au mieux réduits, voire reportés ou simplement annulés. L'économie nationale en pâtira à nouveau.

Et comme si cela n'était pas suffisant nous sommes dans l'expectative quand à la nouvelle organisation territoriale qui doit se mettre en place tant au niveau des nouvelles régions, des nouveaux cantons que de la prochaine carte intercommunale, du périmètre du pays, du SCOT...

Les années à venir risquent de voir un bouleversement en terme de compétences relevant de chaque niveau et seront à l'évidence difficiles financièrement même si, ne le cachons pas, notre commune dispose encore d'une relative aisance financière, heureux héritage de nos prédécesseurs qui, malgré des investissements structurels importants pour la collectivité, ont su gérer les finances de façon raisonnable et limiter au maximum le recours aux emprunts. Nous n'envisageons pas d'agir différemment pendant notre mandat.

Pour l'année 2015, un projet est d'ores et déjà engagé et les travaux vont rapidement

Horaires Ouverture de la Mairie

Lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30
Samedi matin
Semaines paires
de 9h à 11h30

Dates de
distributions des
sacs Sicovad
du 4 au 22 mai
2015 à la mairie
aux heures
d'ouverture.

démarrer, il s'agit de la nouvelle cantine / garderie qui prendra place dans l'ex école des Tilleuls. Cette réalisation est indispensable au vu de l'augmentation du nombre d'enfants accueillis car, si nous avons déjà procédé à un ajustement du personnel encadrant, les locaux actuels sont devenus trop exigus et ne permettent plus la même qualité de service.

D'autres projets sont envisagés pour cette année, ils seront présentés et débattus en commissions avant d'être inscrit au prochain budget s'ils sont retenus et portent sur :

- * la poursuite de l'étude de faisabilité sur l'extension du groupe scolaire permettant de regrouper l'ensemble des classes du primaire en un même lieu (c'était un de nos engagements de campagne). Les architectes du projet actuel, Monsieur et Madame GEHZA, viennent de nous remettre une nouvelle esquisse de l'évolution demandée, la première qui nous avait été présentée n'ayant pu aboutir en l'état pour cause de contraintes réglementaires.
- * l'aménagement de l'espace de l'ancienne maison « Hocquaux » et le devenir de l'emplacement libéré de l'ex école des Marronniers. Ces 2 dossiers seront intégrés dans une étude plus globale de vision future du centre ville portant sur la circulation, les stationnements, les aménagements paysagers et autres. Pour un tel programme, il apparaît indispensable de solliciter les compétences d'architectes en urbanisme.
- * la réflexion sur le devenir des terrains de l'ancienne scierie « Herry », propriété de la ville depuis 10 ans, un lotissement permettrait d'accueillir une nouvelle population.
- * la mise en place d'un véritable plan pluri annuel concernant les travaux de voirie, les trottoirs, les réseaux d'eau et d'assainissement, d'éclairage public, d'entretien du patrimoine et d'embellissement de la ville.

Nous porterons aussi une attention toute particulière à la situation du commerce, de l'artisanat, des entreprises, fragilisé par la conjoncture actuelle car ils jouent un rôle fondamental dans les services qu'ils rendent à la population.

La même attention ira vers les associations qui animent de façon dynamique la vie dans la commune en les épaulant, en soutenant leurs projets dans la mesure de nos possibilités. Dans cette optique nous souhaitons créer un Comité Local de la Vie Associative qui donnera une autre dimension à la nouvelle Maison des Associations. Vecteur de lien social notamment envers les jeunes, les associations disposeront d'un lieu de rencontres et d'échange d'expérience permettant d'envisager des actions communes, elles pourront également y trouver conseils, documentations, petits matériels et équipements ainsi qu'un accès dédié sur un nouveau site internet communal qui devrait être mis en place.

Pour finir, les activités de nos communes seront à l'avenir largement modifiées suite aux nouveaux transferts de compétences prévus vers les Communautés de Communes d'où la nécessité d'un nouveau projet de territoire. La mise en place d'un schéma de mutualisation de service portant sur les équipements, les moyens en matériel et personnels devrait permettre des économies en coûts de fonctionnement et d'apporter des services encore plus efficaces. C'est du moins ce que nous pouvons souhaiter.

Comme vous pouvez le constater l'année 2015 apportera son lot d'évolutions au bénéfice de la population.

Je vous renouvelle à toutes et à tous nos vœux les meilleurs pour 2015. Je souhaite que ... tous vos souhaits se réalisent au cours de cette nouvelle année avec une pensée toute particulière envers ceux qui sont dans la solitude ou touchés par la maladie.

Dimanche 22 et 29 mars 2015 Elections Departementales

Le conseil général devient en 2015 conseil départemental.

Nous devons élire nos nouveaux représentants avec un scrutin à deux tours.

Les 22 et 29 mars prochain nous votons pour un binôme un homme plus une femme pour être élu au premier tour un binôme doit obtenir 50% des suffrages exprimés plus une voix. Au second tour la majorité relative suffit.

Nous vous rappelons que pour voter vous devez présenter en plus de votre carte d'électeur une pièce d'identité, carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photographie etc.....

Toute rature ou annotation sur un bulletin entraîne sa nullité.

VOTER C'EST UN DROIT C'EST AUSSI UN DEVOIR.

LOISIRS RÉCRÉATIFS

Les mercredis récréatifs animés par **Marianne Martin**, assistée bénévolement par **Emeline Duroc**, sont en activités depuis la rentrée de l'année 2014/2015 sous l'égide de la municipalité.

Uniquement assurés pendant les périodes scolaires avec en fil conducteur une sortie en accord avec le thème choisi.

Plusieurs thèmes ont déjà été abordés : la magie et l'illusion, l'artisanat, (avec la participation d'un commerçant local Eglantine Fleurs que nous remercions vivement), l'automne, la semaine bleue (en partenariat avec la maison de retraite et ses animatrices **Denise** et **Coralie** que nous remercions vivement), l'esprit de Noël, les sports...

Avec les sorties correspondantes : piscine, visite aux résidents de la maison de retraite, la patinoire, échange sportif avec les jeunes de la communauté de commune de Bains les Bains avec la participation du comité des Vosges d'athlétisme au gymnase d'Eloyes.

La prochaine session débute le 23/02/2015 et durera jusqu'au 11/04/2015 sur thème du cirque tous les mercredis après-midi de 13h30 à 18h30 ; toujours au premier étage de l'école des Marronniers.

Informations et inscriptions directement auprès de
Mme MARTIN Marianne au 06 88 63 57 77.

A noter : Vous pouvez utiliser vos bons loisirs de la C.A.F.



COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances - Budget - Personnel

Responsable commission : **André Jacquemin**

Membres : **Thierry Abel, Michèle Claudel, Nelly Claudel, Lydie Colin, Sylvain Frattini, Christophe Gérard, Christian Girardot, Jean-Pierre Schmaltz.**

Travaux - Voirie et Réseaux

Responsable commission : **Jean-Philippe Clerc**

Membres : **Thierry Abel, Ludovic Aubel, Chantal Aubry, Nelly Claudel, Nadine Durupt, Christophe Gérard, Christian Girardot, Jean-Pierre Schmaltz.**

Scolaire - Péri-Scolaire et Social

Responsable commission : **Marie-France Gaspard**

Membres : **Chantal Aubry, Michèle Claudel, Nelly Claudel, Lydie Colin, Stéphanie Da Silva, Nadine Durupt, Sandra Kohler, Mélanie Lagarde.**

Enfance - Jeunesse et Vie Associative

Responsable commission : **Julien Fury**

Membres : **Ludovic Aubel, Chantal Aubry, Nelly Claudel, Isabelle Creusat-Bisch, Stéphanie Da Silva, Pascale Didelot, Nadine Durupt, Sylvain Frattini, Michel Geiger, Sandra Kohler.**

Urbanisme - Environnement Cadre de vie et Forêt

Responsable commission : **Emilien Beaux**

Membres : **Thierry Abel, Chantal Aubry, Isabelle Creusat-Bisch, Pascale Didelot, Sylvain Frattini, Michel Geiger, Christophe Gérard, Christian Girardot, Jean-Pierre Schmaltz.**

Commerce - Artisanat et Industrie

Responsable commission : **Françoise Gérard**

Membres : **Thierry Abel, Michèle Claudel, Christophe Gérard, Christian Girardot, Sandra Kohler.**

Commission Travaux

Nouvelle école

Le lundi 3 novembre dernier, les 146 élèves des écoles primaires des Marronniers, des Tilleuls ainsi que la classe des CP de **Madame Villemin** ont pris possession de leur nouvelle école en présence du Maire, **André Jacquemin**, de **Madame Marie-France Gaspard**, adjointe à la vie scolaire et de quelques élus.

Dans une ambiance sereine, les écoliers se pressaient avant l'heure devant le portail, impatients de prendre d'assaut leur nouvelle cour. Pour certains, l'appropriation s'est faite en moins de deux minutes, pour d'autres, dans l'observation, cherchaient à évaluer la meilleure place à leurs yeux.



Projet scolaire et péri-scolaire

Le début des travaux dans l'ancienne école des Tilleuls devrait avoir lieu avec le retour du printemps et la fin des gelées actuelles, ils porteront sur la déconstruction et le réaménagement de l'intérieur du bâtiment.

Nous travaillons encore sur l'adaptation du projet afin de regrouper toutes les écoles élémentaires en un même lieu (une de nos promesses de campagne) en concertation avec la commission scolaire, l'équipe pédagogique, les parents d'élèves et toutes les personnes intervenantes en

s'approchant au plus près des demandes de chacun d'eux. Cette extension se fera dans le respect des règles d'urbanisme et environnementales applicables dans notre commune. Les commissions TRAVAUX et URBANISME ont reçu récemment de la part des architectes une nouvelle esquisse relative au projet et cette dernière sera présentée pour validation de toutes ces personnes parties prenantes. Un permis de construire modificatif sera ensuite déposé.

QUELQUES

Ouverture, fermeture ou modification d'une porte ou d'une fenêtre de façade ou de toit : déclaration préalable

Ravalement de façade : déclaration préalable

Terrasse couverte :

Moins de 5 m² : pas de formalité
De 5 m² à 20 m² : déclaration préalable
Plus de 20 m² : permis de construire



Piscine : Plus de 10 m², moins de 100 m² sans couverture ou avec couverture inférieure à 1,80 m de hauteur : déclaration préalable. Sinon permis de construire.

ÉVIE - FORÊT

L'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) d'Éloyes, dont les statuts ont été modifiés en 2013, se voient confier différentes missions. Celles-ci portent essentiellement sur la surveillance du réseau hydrographique local (ruisseaux, rivière et étang), la lutte contre les pollutions de l'eau pour le compte de l'Agence de l'Eau (une agence financée par chaque pêcheur par le biais de la Cotisation Pour les Milieux Aquatiques ou CPMA), la DDT et l'OMEMA, la gestion patrimoniale des rives, et enfin les missions de police de l'eau. L'AAPPMA désigne ses propres garde-pêches particuliers, assermentés par la Justice après un cursus de formation très précis.



Concernant la gestion patrimoniale des rives, l'AAPPMA d'Éloyes a noué un partenariat privilégié avec la Cellule Environnement du Conseil Général des Vosges. Depuis plusieurs années, les membres de l'association ont pris conscience des dangers manifestes que font porter la renouée du Japon et les autres plantes invasives sur la biodiversité (végétales comme animales).

Aujourd'hui, les bénévoles de l'association nettoient les rives, retirent les embâcles, ramassent et trient les déchets plastiques, le verre et la ferraille (qui seront recyclés) dans un souci de propreté de la rivière, pour un accès plus facile en vue des prochaines opérations d'entretien, pour le confort des pêcheurs mais aussi et surtout aux fins d'amélioration du cadre de vie de leurs concitoyens.



ME



Véranda :

Moins de 40 m² : déclaration préalable.
Plus de 40 m² : permis de construire.

Abri de jardin :

Moins de 5 m² : pas de formalité.
De 5 m² à 40 m² :
déclaration
préalable.
Plus de 40 m² :
permis de
construire.



Clôture ou muret : si plus de 2 m de hauteur :
déclaration préalable. Demande d'alignement
en Mairie pour une clôture en
bordure de voie communale.

Mur de soutènement : pas de
formalité.





Le repas destiné aux personnes âgées de plus de 70 ans, offert par le CCAS, a eu lieu le dimanche 12 octobre 2014.

200 personnes ont participé à cette journée conviviale.

Les membres du CCAS étaient présents.



Cette année, ils se sont déplacés au domicile des 270 personnes âgées n'ayant pas participé au repas afin de leur offrir un colis de fin d'année.

Les travaux sont terminés.

Les résidents bénéficient d'un cadre agréable et fonctionnel.

Le cadeau de fin d'année offert par le CCAS a été distribué par ses membres avant les vœux.

Le CCAS

Le CCAS est géré par un conseil d'administration, présidé par le maire et composé, à part égale, de membres élus par le conseil municipal et de membres de la société civile désignés par le maire.



Le nombre des membres du conseil d'administration est fixé par délibération du conseil municipal, dans la limite maximale suivante :

8 membres élus, 8 membres nommés, soit 16 membres, en plus du président.

Les règles de fonctionnement du conseil d'administration du CCAS s'apparentent à celles des communes. Néanmoins, chaque CCAS doit établir et adopter un règlement intérieur qui précise certains points: Fréquence et organisation des réunions, caractéristiques des

délibérations et de son registre, modalités du règlement intérieur

Le conseil d'administration tient au moins une séance par trimestre. Il se réunit sur convocation de son président :

- soit à l'initiative de celui-ci ;
- soit à la demande de la majorité des membres du conseil.



SAPEURS POMPIERS

Le bilan des interventions du centre de secours d'Eloyes pour l'année 2014 représente 350 sorties soit une par jour ou presque.

Le corps est composé de 30 sapeurs pompiers, 2 officiers, 8 sous-officiers, 20 hommes du rang, plus 3 personnes en pré-engagement. Parmi eux il y a des spécialistes : 1 plongeur, 2 sauveteurs aquatiques, 1 GRIMP (recherche en milieu périlleux),

2 spécialistes secours en montagne, 2 infirmières, 1 psychothérapeute.

Il a été effectué plus de 300 heures de formation sur l'année 2014.

Les portes sont toujours ouvertes à ceux ou celles qui souhaitent, par leur engagement, venir en aide aux autres.



ETAT CIVIL

Au cours de l'année 2014 il a été célébré treize mariages.

Une naissance a eue lieu sur la commune à domicile, trente six naissances quand a elle ont eues en maternité hors de la commune.

Trente quatre décès sont venus endeuiller des familles.

Salle des Mariages

Divers associations :

➤ **Création de l'association « YOGAIEMENT VOSGES » déclarée en préfecture le 18 décembre 2014.**

- **Objet :** promotion, diffusion, connaissance, pratique et enseignement du yoga et de toute technique de bien-être et de connaissance de soi visant l'épanouissement de l'individu.
- **Activités :** elles s'adressent à tous les publics, enfants et adultes, sous la forme de cours, de stages ou de séminaires, réunions publiques ou privées. Les mardis de 18h à 19h30 et les mercredis de 9h45 à 11h15 à la salle de convivialité.
- **Président :** M. Michel Klein - 30, rue du moulin - 88510 Eloyes.
- **Renseignements :** 06 70 42 06 13 / nathalieremion13@gmail.com.



Maison des Associations

➤ **Création de l'association « GENERATYON CANNIBALES » déclarée en préfecture le 28 juillet 2014.**

- **Objet :** Promouvoir un certain esprit du hockey sur glace dans l'intérêt de l'Image Club d'Epinal (ICE), elle se doit d'encourager au maximum l'équipe des GAMYO d'Epinal lors des matchs à domicile et d'amener le plus grand nombre de supporters lors des déplacements de l'équipe.
- **Président :** Mr Stéphane Longoni - Bâtiment Noirgueux-appt10 - Le Val d'Eloyes 88510 ELOYES / Tél : 06 11 28 34 78



Salle de concert des Sans pistons

« La municipalité d'ELOYES souhaite la bienvenue à ces deux nouvelles associations complétant ainsi l'offre associative déjà bien fournie sur notre commune. »

➤ **Dissolution de l'association « DOUBLE CROCHE » au 2 décembre 2014.**

➤ **Création d'une école de pêche et d'éducation à l'environnement au sein de l'association AAPPMA d'Eloyes à partir du printemps 2015.**

- **Renseignements** auprès de son président Mr Damien Lagarde au 06 85 98 34 46

Bilan Commission Vie Associative Du 23 Janvier 2015.

- **Fête de la Musique :** La commission a arrêté la date au samedi 20 juin 2015 prochain à partir de 18h au centre du village.
- **Maison des Associations :** Les travaux sont terminés. Les associations ayant des locaux permanents (ADMIR / BILLARD CLUB / SANS PISTONS) vont prendre possession des locaux pendant les 2 semaines des vacances de février. Pour toutes les autres associations, les modalités de réservation et d'attribution des salles avec placards individuels leur seront précisés lors d'une prochaine réunion qui créera également le Conseil Local de la Vie Associative, et qui se tiendra dans ces nouveaux locaux et à l'invitation de la municipalité.
- **Espace Culturel :** Dans le courant du mois de mars prochain, une société spécialisée interviendra pour faire un bilan complet des équipements son et lumières, ce qui permettra ensuite de prévoir un budget d'investissement en matériel à remplacer, renouveler ou compléter le cas échéant. Une nouvelle organisation de gestion de la salle va être mise à l'étude et pourrait être mise en place à la rentrée de septembre prochain.
- **Calendrier des Fêtes :**
 - Nouvelle périodicité : effectif du 1^{er} septembre de l'année n au 31 août de l'année n+1.
 - Préparé en Avril/Mai 2015 par les services administratifs.
 - Réunion de concertation avec les associations en juin 2015 au lieu de février.
 - Finalisation et modifications courant Juillet/Août 2015.
 - Permettra d'être calquer sur une saison associative et avoir une vision plus lointaine des manifestations. Inclura tous les équipements associatifs de la commune (Espace Culturel / Salle De Convivialite / Mda / Gymnases / Stade).



Bonjour, je m'appelle Seyole, j'ai 7 ans, j'habite Eloyes, petite commune champêtre des Vosges.

Depuis les vacances de la Toussaint, nous avons une nouvelle école. Le lundi et le jeudi, je participe aux NAP (Nouvelles Activités Péri-scolaires), ces soirs là, c'est maman qui vient me chercher en sortant du travail, elle n'est pas toute seule, pleins d'autres mamans sont là aussi.

Devant l'école, maman dit que c'est le bazar, des voitures partout. Souvent maman s'énerve au volant, elle crie après les autres avec des gros mots comme dit mamy ! On part devant la 1^{ère} boulangerie ; il n'y a pas de places, maman râle encore, on va plus loin à la 2^{ème} boulangerie, en face de la place qui porte le nom d'un militaire (comme dit la maîtresse).

Là pour se garer, maman n'a que l'embarras du choix, pleins de places vides entre les voitures bien alignées, dans le même sens. J'aimerais que maman se gare là plus souvent en venant me chercher à l'école.

Je pourrais me défouler en courant dans le parc de la mairie mais maman dit : « on fait ça, on perd du temps »

Je sais pas si c'est vrai, je sais surtout que maman s'énerverait moins et que je ne me ferais pas rouspéter en arrivant à la maison. Moi, quand je serai grand et que j'aurai le permis, je ferai en sorte de ne pas gêner les enfants avec ma voiture.

Oh là là, que les parents sont compliqués !!

Les conseils pratiques de Seyole :

- ✎ Je stationne uniquement sur les emplacements destinés à cet effet,
- ✎ Je n'abuse pas des places réservées aux handicapés,
- ✎ Je n'hésite pas à marcher un peu pour respecter le code de la route,
- ✎ Je reste courtois, je laisse libre le passage aux enfants qui regagnent l'école,
- ✎ Je me stationne Place du Colonel Humbel et je profite d'une promenade bucolique pour décompresser en sortant du travail.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Manifestations **Espace Culturel** et **Salle de Convivialité** de Février à mai.

Petanque Club	Repas Dansant	14 février	ec
Jeune Garde	Loto	28 février	ec
Cinema	Les Souvenirs	06 mars	ec
Association Familiale	Journée des Artistes	07 mars	ec
Adpae	Loto	15 mars	ec
Amicale Personnel Communal Eloyes	Loto	04 avril	ec
Classe 85	Vide Armoire	26 avril	ec
FCE	Soiree Dansante (A Confirmer)	02 mai	ec
Passion Sport Mecanique	Repas Dansant (A Confirmer)	09 mai	ec
ARAHP	Exposition Culturelle	du 02 au 07 mai	sc
Amicale des Residents de la Mdr	Loto	30 mai	ec